



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD  
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches  
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse  
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero  
di commercio

Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **EUROFERRE SARL**, Avenue Louis-Pictet 9,  
1214 Vernier
2. **Remarques:** Tous travaux de ferrailage et de parquets, entre-  
prise générale de construction (cf statuts pour but complet).  
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent  
être consultés à l’office dès ce jour:  
1. L’état de collocation (réf. n° 1);  
2. l’état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);  
3. l’inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets dé-  
clarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).  
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un  
délai de:  
- vingt jours pour introduire action contre l’état de collocation  
(art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester  
une revendication (art. 49 et 80 OAOF);  
- dix jours pour recourir contre l’inventaire et les décisions re-  
latives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).  
Sinon, l’état de collocation, l’état de revendication et l’inven-  
taire seront considérés comme acceptés. (Réf. no 1-3)  
Pour tout renseignement :  
Groupe no 5, tel 022 388 89 05  
2010 000414 G / OFA5  
  
Office des faillites  
1227 Carouge GE

05989446



Mittwoch - Mercredi - Mercoledì, 19.01.2011, No 13, Jahrgang - année - anno: 129

Konkurse - Faillites - Fallimenti Kollokationsplan und Inventar - Etat de collocation et inventaire - Graduatoria e inventario